

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME I.

v. 7-8
1851-52



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ
9, RUE DE LA MADELEINE.

1851

TROIS MÉDAILLES

RELATIVES A L'HISTOIRE DES PAYS-BAS.

SUPPLÉMENT A VAN LOON.

Pl. XV.

N° 1.

Buste à droite, la tête couverte du bonnet doctoral :
R. D. NICOLAVS · DE · CASTRO · EP · ET · PREL ·
MIDDELB. Dans le champ : 1567.

— Écu écartelé aux 1 et 4 de trois pals, aux 2 et 3 d'un chevron chargé de trois losanges, timbré du chapeau à seize houpes et accosté des lettres N. C. (*Nicolaus Castro*). Au-dessus la devise : PROTEGENTE · DEO.

Cuivre coulé.

Nicolas de Castro ou a Castro, dont le nom véritable était Vanderborcht, et, suivant d'autres, Verburgh, Verborgh, en français Duchatel (1), naquit à Louvain, en 1505, d'un huissier ou bedeau de l'université. Ayant suivi la carrière ecclésiastique, la seule qui alors menait les plébéiens

(1) Le Père RICHARD, *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques*, in-fol., t. III, p. 977, lui donne ce dernier nom.

à la fortune et au pouvoir, il fut reçu licencié en théologie et devint président du collège *des trois langues*, fondé à Louvain, en 1517, par Jérôme de Busleyden, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, et prévôt d'Aire en Artois. Il occupa cette place, d'après Valère André (1), de 1538 à 1544.

Vanderborcht devint ensuite chanoine de l'église de Saint-Jean, à Utrecht, ou, selon d'autres, de l'église collégiale de Notre-Dame, nouvellement érigée comme suffragante de la métropole d'Utrecht. Il y a comme une fatalité qui s'attache à de Castro pour rendre incertaines et contradictoires les indications diverses qui le concernent, à commencer par son nom sur lequel on est loin d'être d'accord.

Le 18 décembre 1556, il fut appelé par le roi aux fonctions d'inquisiteur de la foi dans les provinces de Hollande, d'Utrecht et d'Over-Yssel.

En 1559, Philippe II, qui venait de créer les nouveaux évêchés, désigna de Castro pour le siège épiscopal de Middelbourg. Le nouvel évêque fut sacré à Malines, par le cardinal de Granvelle, le 26 décembre 1561 (ou 1562), mais il ne prit possession que le 4 janvier 1575.

Enfin, pour finir par une incertitude, Rosweidius le fait mourir le 15 juin 1574, et Suffridus Peeters, le 15 mai 1575, pendant le siège de Middelbourg et par suite de la maladie contagieuse ou peste qui désolait cette ville. Il fut inhumé dans le chœur de l'église abbatiale de Notre-Dame, devant le *repositoire* du saint Sacrement. Les troubles et la guerre civile ne permirent pas de lui ériger de monument.

(1) *Fasti academici Lovanienses*, p. 278.

Grammaye lui a consacré ce distique :

*A Castro ad Burgum properat, præsulque Zelandiae
Est : per terram œque ac per mare Falco volat.*

Falco volat : par allusion au collège du Faucon où il avait étudié. De Castro n'avait pas oublié son ancien collège. En 1566, il y avait fondé une bourse pour la philosophie, en faveur de ses parents, à leur défaut, des enfants de chœur de St-Pierre de Louvain, et enfin des enfants nés à Louvain, à défaut de ceux-ci.

On peut consulter sur de Castro les ouvrages suivants :

AUBERTI MIRÆI, *Opera diplomatica*, t. III, p. 479.

H. VAN RHYN, *Oudheden en gestichten van Zeeland*. Leyden, 1724, in-8°, p. 85-89 et p. 109-154.

DE CASTILLON, *Sacra Belgii chronologia*. Gandavi, 1719, t. II, p. 493.

G. GAZET, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*. Arras, 1614, p. 490.

HAVENSIVS, *de Ereptione novorum in Belgio episcopatum*. Col. Agripp., 1609, in-4°, lib. I, cap. 12, p. 57.

M. SMALLEGANGE, *Nieuwe Cronyck van Zeeland*. Middelbourg, 1696, in-fol., p. 424.

J.-W. TE WATER, *Korte Verhandeling der reformatie*, p. 361.

BOXHORN, *Chronyck van Zeeland*, t. I, p. 155.

A.-S. GRAVESANDE, *Tweede Eeuwgedachten der Middelsche vryheid*. Middelb., 1774, in-8°, p. 14.

N° 2.

Buste à droite, la tête couverte du bonnet doctoral :
MAXIMILIANVS MORILLON PRAEPOSITVS ARIEN.

— Au premier plan d'un riche paysage, un homme et une femme qui paraissent danser en se tenant par la taille; dans le lointain, des bergers, des troupeaux de bœufs et de moutons, et divers personnages indéterminés. Dans les nuages, la Jérusalem Céleste (?) entourée de rayons. Au dessous et en exergue, la devise de M. Morillon : VNVM EST NECESSARIVM.

Plomb ancien.

Maximilien Morillon, né à Louvain en 1523, était fils d'Élisabeth de Mil et de Gui Morillon, Bourguignon, secrétaire de l'empereur Charles-Quint et ensuite de sa sœur Éléonore, reine de France, l'un des amis du célèbre Érasme.

Confident et favori de Granvelle, Maximilien Morillon posséda, successivement ou tout à la fois, une foule de charges et de bénéfices ecclésiastiques. Chanoine et écolâtre de la cathédrale d'Arras, chanoine de la métropole de Malines, de la collégiale de Ste-Gudule à Bruxelles, de St-Bavon à Gand (1559), archidiaque et vicaire général de l'archevêché de Malines, prévôt de la collégiale de Notre-Dame à Utrecht, en 1562, en remplacement du cardinal de Granvelle qui avait donné sa démission (1), prévôt d'Aire en Artois, dignité que possédait Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, à qui il succéda, en 1570 (2);

(1) Il administra cette prévôté par son vicaire Guichardus Schuring, et eut pour successeur, le 17 décembre 1570, Jean Funckius, premier conseiller de la reine de Hongrie. H. VAN RUIN, *Historie van S' Utrechtsche bisdom*, 1719, in-8°, p. 220.

(2) Il fut remplacé à Aire, en 1588, par Charles d'Egmont, fils de

enfin, nommé par Philippe II évêque de Tournai, en 1582, sa nomination confirmée par le saint-siège l'année suivante, il fut sacré dans sa cathédrale par Berlaymont, archevêque de Cambrai, le 16 octobre 1585.

Morillon mourut subitement à Tournai, le 27 mai 1586, et fut inhumé dans son église (1).

« Il avait, dit l'abbé Boisot, non-seulement un très-grand
« esprit et un profond savoir, mais encore une probité sin-
« gulière et une adresse admirable. Il était laborieux, agis-
« sant, constant, généreux, fidèle, doux, discret, désin-
« téressé, digne enfin d'être un des plus chers amis du
« cardinal de Granvelle, son confident, son grand vicaire,
« son intendant, son tout. Il avait le chiffre du cardinal ; il
« lui rendait compte exact de ce qui se disait, de ce qui se
« faisait, de ce qui se passait à la cour de Bruxelles ; rien
« n'était oublié, et il semble qu'il eut le secret de lire dans
« le cœur des personnes les plus dissimulées. »

Sa correspondance avec le cardinal remplit neuf volumes in-folio dans la célèbre collection des papiers d'État de Granvelle, en 82 volumes, déposés à la bibliothèque publique de Besançon, et dont M. Ch. Weiss a entrepris la publication pour le gouvernement français.

Une négociation délicate et difficile, dont Morillon fut chargé par Granvelle, et dans laquelle il eut le bonheur de

l'infortuné comte d'Egmont, décapité à Bruxelles. Le chapitre d'Aire avait été fondé par Baudouin de Lille, en 1049.

(1) Son épitaphe est rapportée dans : ROMBAUT, *Bruxelles illustrée*, t. II, p. 119 ; LE MAISTRE D'ANSTAING, *la Cathédrale de Tournai*, t. II, p. 112 ; SANDERL, *Flandria illustrata*, t. III, p. 451 ; HOVERLANT, *Histoire de Tournai*, t. LXVIII, p. 289, etc.

réussir, ce fut d'amener Baius à se soumettre à la censure que la Sorbonne avait faite de quelques propositions contenues dans son livre sur le *Libre arbitre*.

Comme administrateur de l'abbaye de St-Amand, en qualité de fondé de pouvoir de Granvelle, abbé commendataire, il s'était attiré les plaintes des religieux à cause de son excessive parcimonie; mais, ainsi que le fait observer M. Hoverlant, « Morillon devait suivre les instructions de « cette Éminence qui, comme l'on sait, aimait à thésauriser. » Nous laissons au colossal historien de Tournai la responsabilité de cette insinuation.

Une médaille de Maximilien Morillon, prévôt d'Aire, mais différente de la nôtre, se trouvait dans la collection si riche et si nombreuse de M. Weltzl de Wellenheim. Elle est indiquée comme rare sous le n° 14334 du catalogue, et décrite ainsi :

Av. Buste tourné à droite (semblable à celui ci-dessus)?
même légende.

Rev. Dans un quadrilatère orné la devise du prélat UNUM
EST NECESSARIUM.

Module 28 mill. Bronze.

On sait que la devise de Morillon UNUM EST NECESSARIUM est tirée de l'évangile selon saint Luc, ch. X, verset 42. Ce sont les paroles que Jésus-Christ adresse à Marthe pour lui dire que les choses du ciel doivent passer avant celles de la terre. Mais que représente le revers? une scène biblique ou une allégorie?

Nous avons soumis nos doutes à différentes personnes, et aucune explication ne nous a paru bien satisfaisante. Arrê-

tous-nous cependant à l'opinion de ceux qui veulent voir dans cette composition « l'image des plaisirs et des soins « matériels de la vie. »

Une dernière observation à l'occasion de cette pièce, c'est la ressemblance de son style avec celui des belles médailles de Granvelle, reproduites par Van Loon, t. I, p. 47 et 58. Il était naturel que le prélat et son favori se servissent du même artiste. Le dépouillement des papiers de Besançon nous en fera peut-être connaître le nom.

N° 3.

Tête à droite, couverte de la majestueuse perruque à la Louis XIV : I. P. DE BOMBARDA. C. T. G. DES. F. DE. S. A. E. DE. B. Au-dessous 1699.

— Tête de femme, à gauche et richement coiffée : GERTR. MARIE CLOOTS DAME DE BOMBARDA. Au-dessous le nom du graveur : ROVSSEL.

Cuivre.

Jean Paul de Bombarda, conseiller, trésorier général des finances (particulières) de Maximilien-Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas, est très-probablement le même personnage que l'architecte italien, Giovanni Paulo Bombarda, qui, selon MM. Henne et Wauters⁽¹⁾, « acheta en 1698, au « prix de 21,000 florins argent courant, le bâtiment de « l'ancienne monnaie et fut autorisé à y bâtir un *Hôtel des « spectacles* dont il fournit les dessins ; Servandoni en peignit les principales décorations. Après avoir dépensé plus

(1) *Histoire de Bruxelles*, t. III, p. 201.

« de cent mille écus à cette construction, Bombarda obtint,
« moyennant une reconnaissance annuelle de 50 florins,
« un octroi pour faire représenter les opéras, comédies et
« donner des bals pendant trente années à partir du 20 jan-
« vier 1703, à l'exclusion de tout autre, avec réserve des
« droits de l'Amman et non compris les comédies des bour-
« geois, danseurs de cordes et marionnettes. » Ce premier
entrepreneur du grand théâtre de Bruxelles ne fut pas heu-
reux dans son exploitation. Il légua à ses nombreux succes-
seurs l'exemple si bien suivi de la déconfiture; car quelques
années après, son théâtre et son privilège, expropriés par
arrêt du conseil de Brabant, passaient à un sieur Jean-
Baptiste Meeus, l'arrière grand-père, selon M. l'avocat Jot-
trand, du propriétaire du théâtre actuel des Nouveautés (*).

D'après les anciennes histoires de Bruxelles, l'abbé Mann,
le *Guide Fidèle du Brabant*, les *Remarques* de DE WAU-
TIER, etc., ce théâtre aurait été bâti aux frais de l'électeur.

Les actes authentiques, reposant aux archives de l'État
et qui ont été consultés par MM. Henne et Wauters, prou-
vent au contraire qu'il appartenait à son trésorier.

Le 24 novembre 1701, le gouvernement des Pays-Bas
pour Philippe V mit en amodiations les revenus de l'État,
dans toute l'étendue du pays. Notre Bombarda fut un des
cinq adjudicataires de cette ferme, concédée pour le terme
de six ans au prix de 1,900,000 florins de Brabant par
année. C'est la seule participation qu'on lui voit prendre
aux affaires publiques du pays. Comme agent particulier

(*) Affaire du Théâtre des Nouveautés. — Cour d'appel, audience du
29 avril 1843.

du prince, on lui payait, le 6 mars 1699, « la somme de
« 1440 livres pour semblable somme qu'il a payée par ordre
« de S. A. E. à une affaire secrète du service de S. M. qu'il
« ne convient de déclarer et dont il ne résulte aucune charge,
« selon l'ordonnance en dépêchée sur le conseiller et receveur
« général des finances, don Jean d'Alvarado (*). » Les fonds
secrets ne sont pas une invention moderne.

Bombarda était un Italien, comme son nom l'indique, venu en Belgique à la suite de l'électeur de Bavière. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur son origine ni sur sa famille, mais nous avons été plus heureux à l'égard de sa femme.

Anne-Gertrude Cloutz descendait d'une ancienne famille établie à Limbourg, et connue depuis le milieu du xiv^e siècle. Son aïeul, Jérôme Cloutz, avait été agrégé aux lignages patriciens de la ville de Bruxelles, en 1652, et à ceux de la ville de Louvain, en 1654. Son frère, Paul-Jacques Cloutz, domicilié à Anvers, fut créé baron, par lettres patentes de l'empereur Charles VI, du 24 octobre 1718 (2), et en 1723 il appliqua son titre à la seigneurie de Schilde, dans le quartier d'Anvers. Après la mort de Paul-Jacques, le titre de baron de Schilde fut transféré à son frère Jean-Baptiste, par lettres patentes de l'empereur Charles VI, du 10 avril 1726 (3).

(1) *Compte de la recette générale des finances de 1701*, fol. 164, n^o 1968 de l'inv. des reg. de la chambre des comptes.

(2) *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. II, p. 605. Supplément aux *Trophées du Brabant*, p. 190. *Liste des titres de noblesse* (par EAMENS), liste VI, p. 85.

(3) *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. II, p. 712. *Liste des titres de noblesse*, liste VI, p. 105.

Les anciennes armoiries de la famille Cloutz étaient d'or, à la fasces de sable chargée de trois besants d'or. En lui accordant le titre de baron, l'empereur Charles VI y ajouta en chef une aigle éployée de sable.

Un autre Cloutz, François-Thomas, natif d'Amsterdam, mais appartenant à la même famille, reçut aussi de Marie-Thérèse le titre de baron (1).

Enfin, c'était encore à une branche de la même famille, établie dans le pays de Clèves, qu'appartenait le baron prussien Jean-Baptiste Cloutz, dit Anacharsis Cloutz, *l'orateur du genre humain et l'ennemi personnel de Jésus-Christ*, né à Clèves en 1755 et guillotiné à Paris, en 1794, comme hébertiste. Cette branche allemande n'est probablement pas éteinte. Une dame, Alexandrine, baronne de Cloutz, née Von Daell, domiciliée au Val-de-Grâce (Gnadenthall), près de Clèves, a été immatriculée dans la noblesse des provinces rhénanes, le 19 juin 1829 (2).

Le comte de Renesse possédait un exemplaire du jeton de Bombarda; il figure sous le n° 28635 de ses *Amusements numismatiques*, t. III. Cette pièce, d'une gravure élégante et soignée, comme il convenait à un riche financier d'alors, est due au burin de Henri Roussel, artiste français, qui travailla à la grande collection des médailles historiques du règne de Louis XIV, exécutée sous la direction de l'Académie des inscriptions. Le *Trésor de Numismatique et de Glyptique* a reproduit plusieurs belles médailles de ce gra-

(1) Liste VII, p. 103. Suite du *Supplément au nobiliaire, 1686-1762*, p. 288.

(2) C.-S.-TH. BERNDT, *Wapenbuch der Preussischen Rheinprovinz*. Bonn, 1855, in-8°, t. I, pl. XXIV, n° 45. *Beschreibung der Wappen*, p. 25.

veur, entre autres t. III, pl. XVII, n° 5, la bataille de Cassel, en 1677 — même pl., n° 6, la prise de Cambrai — pl. XXVI, n° 4, Chamillard — pl. XXV, n° 6, Mansart etc. Plusieurs de ses coins existent encore au Musée monétaire, à Paris.

Le jeton de Bombarda et les deux médailles précédentes appartiennent à M. Th. De Jonghe, à Bruxelles, qui a bien voulu nous les communiquer avec les notes qu'il avait rassemblées pour leur explication.

R. CHALON.



1.



PL.



2.



PL.



3.

A.

